9 mars 2020

Objet : Pratiques recommandées de désinfection et sanitaires pour les aéronefs

Madame, Monsieur,

Je vous écris pour vous informer que, dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement du Canada pour atténuer la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19), l'Agence de la santé publique du Canada a élaboré des recommandations sur les pratiques de désinfection et sanitaires pour les compagnies aériennes.

La protection de la santé publique est une responsabilité partagée. L'Agence de la santé publique du Canada applique la *Loi sur la mise en quarantaine* (2005) aux points d'entrée au Canada et est chargée de veiller à ce que les moyens de transport et leur contenu ne soient pas une source de maladies transmissibles constituant une préoccupation de quarantaine. Les compagnies aériennes jouent un rôle clé dans les efforts visant à prévenir l'introduction et la propagation de maladies transmissibles au Canada. Pendant cette période de préoccupation accrue, nous encourageons toutes les compagnies aériennes à prendre des précautions supplémentaires sur les vols arrivant en provenance des régions affectées par la transmission locale de COVID-19 afin de prévenir la propagation du nouveau coronavirus à partir de surfaces potentiellement contaminées à l'intérieur d'un aéronef.

Selon les renseignements disponibles, on estime que les coronavirus peuvent survivre sur des surfaces dures de 24 heures à plusieurs jours. Bien que le transfert du virus des objets inanimés aux humains soit inconnu, le virus peut être transmis par contact des mains aux muqueuses des yeux, du nez et de la bouche où l'infection est susceptible de se produire. L'hygiène des mains et des voies respiratoires est un moyen important d'interrompre cette transmission.

L'augmentation de la fréquence du nettoyage et de la désinfection courants des surfaces très exposées au toucher est une mesure importante pour contrôler la propagation de l'infection pendant toute éclosion. Par mesure de précaution, l'Agence de la santé publique du Canada recommande que, en plus des pratiques courantes de toilette, les aéronefs de passagers arrivant des régions affectées par la transmission locale du nouveau coronavirus nettoient et désinfectent à fond les zones fréquemment touchées après le débarquement (voir l'annexe ci-jointe pour plus de détails). Ces pratiques

améliorées de désinfection et sanitaires doivent être mises en œuvre jusqu'à nouvel ordre. Une liste des régions affectées par la transmission locale de COVID-19 est disponible sur le site Web de l'Organisation mondiale de la Santé: https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports.

L'Agence de la santé publique du Canada recommande également que, après l'identification des passagers malades à bord, la zone située dans un rayon de deux (2) mètres du siège du passager malade soit nettoyée et désinfectée à fond (voir l'annexe cijointe pour plus de détails). Ces mesures doivent être mises en œuvre en plus des pratiques sanitaires courantes améliorées mentionnées ci-dessus.

Lorsqu'un passager soupçonné d'être malade présente des symptômes correspondant à ceux du COVID-19, l'ASPC avise votre compagnie aérienne et demande que ces mesures sanitaires améliorées soient mises en œuvre. Si cela est jugé nécessaire, l'ASPC pourrait être tenue de prendre des mesures en vertu de la *Loi sur la mise en quarantaine* pour faire face à tout risque potentiel pour la santé publique.

Si vous avez des questions au sujet des recommandations en matière de pratiques de désinfection et sanitaires, veuillez communiquer avec l'Agence de la santé publique du Canada à l'adresse phac.obth-aspc.bssvf@canada.ca.

La situation actuelle pour le COVID-19 est dynamique. Au fur et à mesure que la situation et les connaissances sur le virus évolueront, nous vous communiquerons d'autres renseignements pertinents. Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur le site Web Canada.ca https://www.canada.ca/coronavirus

La santé et la sécurité des Canadiens sont notre priorité. Nous vous remercions de votre aide soutenue à cet égard.

Meilleures salutations.

George Samiotis

Directeur, Bureau des services de santé à la frontière

Agence de la santé publique du Canada

Annexe: Pratiques d'hygiène du milieu pour les compagnies aériennes visant à contrôler la propagation du nouveau coronavirus

Le présent document d'orientation est fondé sur les données scientifiques probantes et l'opinion d'experts actuellement disponibles et sera modifié à mesure que de nouveaux renseignements sur la transmissibilité et l'épidémiologie seront communiqués. Les présentes lignes directrices s'appuient sur les lignes directrices canadiennes pertinentes élaborées pour les éclosions actuelles et antérieures de coronavirus (p. ex., MERS-CoV et SARS-CoV), en plus des recommandations disponibles de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Les lignes directrices qui suivent sont fournies par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) en réponse à l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19). Elles visent à compléter les lignes directrices de l'ASPC sur les <u>Pratiques d'hygiène du milieu pour limiter la propagation de maladies transmissibles dans les moyens de transport de passagers et les terminaux</u>.

Recommandations

1. Hygiène personnelle :

- <u>Se laver les mains régulièrement</u> et après toute activité les ayant souillées.
 - La meilleure chose à faire est de se laver les mains avec de l'eau tiède et du savon en raison de la capacité d'élimination des microorganismes transitoires du savon et de l'eau.
 - Il faut se laver les mains avec du savon et de l'eau tiède pendant au moins 20 secondes.
 - S'il n'y a pas d'eau ou de savon à proximité, un désinfectant pour les mains à base d'alcool (DMBA) peut être utilisé comme mesure temporaire jusqu'à ce que le lavage des mains puisse être effectué.
 Les DMBA à taux d'alcool de 60 à 90 % (idéalement plus de 70 %) sont les agents utilisés pour la désinfection des mains qui agissent le plus rapidement, mais ils peuvent ne pas être efficaces lorsqu'il y a de la matière organique sur les mains (p. ex., après être allé aux toilettes). C'est pourquoi il ne faut pas utiliser uniquement un DMBA pour les mains visiblement sales, mais plutôt se servir de lingettes pour éliminer la saleté puis d'un DMBA.
- Pratiquer une bonne étiquette respiratoire. Se couvrir la bouche et le nez avec son bras en cas de toux et d'éternuement pour réduire la propagation des germes. Si l'on se sert d'un mouchoir de papier, le jeter dès que possible et se laver les mains tout de suite après.

2. Procédures de nettoyage et de désinfection :

Équipement

L'équipement qui suit doit être disponible à des fins de nettoyage et de désinfection. Il faut conserver et entreposer tout l'équipement dans une trousse aisément accessible et transportable vers la zone où elle sera utilisée.

- Équipement de protection individuelle (conformément au protocole de santé et sécurité de l'exploitant)
- Chiffons jetables
- Essuie-tout et matériaux absorbants
- Sacs jetables, étiquettes et rubans
- Produits de nettoyage
- Désinfectants pour surfaces dures
- Bandelettes pour vérifier les concentrations de désinfectant

Désinfectants

Pour les zones potentiellement contaminées par le COVID-19, un désinfectant avec une allégation de virucide à large spectre est acceptable. Afin d'être conforme aux lignes directrices de l'ASPC concernant la désinfection des liquides organiques (c'est-à-dire la diarrhée, les vomissements, le sang), un virucide à large spectre avec une allégation d'efficacité contre le norovirus humain est recommandé pour toutes les surfaces contaminées

Un désinfectant général ou hospitalier peut convenir à la désinfection régulière de la majorité des surfaces de l'environnement. L'étiquette des produits efficaces en tant que désinfectant général ou hospitalier peut porter les mentions « germicide » ou « tue les germes ». Il faut suivre les instructions du fabricant en ce qui a trait aux taux de dilution et aux périodes de contact recommandés, ainsi qu'aux conditions propres à la surface.

Les désinfectants doivent être homologués pour la vente au Canada et porter une identification numérique de médicament (DIN). De plus amples renseignements sur les produits désinfectants se trouvent sur le <u>site Web de Santé Canada</u> et dans les <u>lignes directrices sur les désinfectants</u>.

Mesures d'hygiène courantes

Les pratiques courantes de nettoyage et de désinfection jouent un rôle essentiel dans la réduction au minimum de la propagation de nombreuses maladies infectieuses. L'augmentation de la fréquence des nettoyages et désinfections des surfaces fréquemment touchées est une mesure importante pour contrôler la propagation de l'infection lors de toute épidémie. Il est recommandé que tous les avions arrivant de zones

touchées par le COVID-19 nettoient et désinfectent en profondeur les zones fréquemment touchées énumérées ci-dessous après chaque vol.

Ces surfaces comprennent les suivantes :

- Toilettes, y compris les portes, les poignées pour chasse d'eau, les robinets et les poubelles
- Dossiers, plateaux et poignées
- Unités de divertissement personnel, y compris télécommandes
- Poignées des bacs de stockage
- Éclairage supérieur, évents et boutons d'appel
- Accoudoirs
- Housses de siège
- Ceintures de sécurité
- Appuie-tête des sièges côté allée
- Fenêtres et stores

Ces mesures améliorées doivent être intégrées aux pratiques de toilette courantes et suivre les protocoles existants de nettoyage et de désinfection.

Réponse à un voyageur potentiellement malade - Pratiques d'hygiène du milieu

Après le transport d'un passager atteint du coronavirus, il faut suivre les procédures de nettoyage et de désinfection décrites ci-dessous.

Les liquides organiques, comme les sécrétions et les excrétions des voies respiratoires (toux, éternuement, crachats), le sang, les vomissures ou la diarrhée, peuvent contenir des microorganismes qui causent la maladie. Ces liquides, et les surfaces avec lesquels ils entrent en contact, doivent toujours être traités comme infectieux et manipulés avec soin afin que les maladies ne se propagent pas d'une personne à l'autre.

Comme les sécrétions et les excrétions des voies respiratoires ne sont pas facilement visibles, une zone de deux (2) mètres dans chaque direction à partir de l'emplacement du passager malade devrait être considérée comme potentiellement contaminée. Cette zone comprend les trois (3) rangées immédiatement devant et derrière le passager malade, ainsi que les sièges adjacents dans le rayon de deux (2) mètres, environ cinq (5) sièges.

Étapes de nettoyage et de désinfection :

- 1. Identifier les zones à nettoyer et désinfecter.
- 2. Dans la mesure du possible, restreindre l'accès à la zone touchée jusqu'à ce que les activités de désinfection soient terminées.

- 3. Enfiler des gants imperméables jetables. Il faut éviter tout contact direct avec les liquides organiques. Procéder au lavage des mains après tout contact direct. Éviter le contact des mains avec le visage, en particulier le nez et les yeux.
- 4. Apporter toutes les fournitures nécessaires à la zone touchée au début du processus. Cela comprend les sacs à déchets, un détergent ou nettoyant, un désinfectant, de l'eau, des essuie-tout et des chiffons.
- 5. Utiliser des essuie-tout pour absorber tout liquide organique visible. Placer les déchets dans des sacs à déchets.
- 6. Nettoyer les surfaces visiblement souillées avec de l'eau et un détergent ou nettoyant. Le nettoyage est une étape essentielle avant la désinfection. Nettoyer l'équipement ou les surfaces de façon à éviter la production possible d'aérosols.
 - Éviter de verser des liquides de haut
 - o Éviter les éclaboussures de produits de nettoyage et de désinfection
 - Évitez d'utiliser des équipements de nettoyage motorisés
 - Les aspirateurs ne doivent être utilisés qu'après la désinfection.
- 7. Nettoyer et désinfecter toutes les surfaces dures des zones touchées.
- 8. Appliquer le désinfectant sur la surface selon les directives du fabricant.
 - S'assurer que les désinfectants sont frais et vérifier une concentration efficace en utilisant des bandes d'essai (pour les solutions de désinfectant préparées).
 - Pour éviter la recontamination des zones désinfectées, commencer à une extrémité de la zone touchée et se déplacer dans une direction jusqu'à ce que toutes les surfaces aient été désinfectées. Ne pas utiliser un mouvement circulaire.
- 9. Il n'est pas nécessaire de procéder à un nettoyage spécial des revêtements de siège, des tapis ou des compartiments de rangement, à moins qu'ils ne soient manifestement souillés de liquides organiques frais.
 - Si une housse de siège est manifestement souillée de liquides organiques, elle doit être enlevée et jetée selon les méthodes habituellement utilisées pour les articles contaminés.
- Enlever et jeter les articles comme les couvertures ou les oreillers ainsi que la carte de sécurité du passager et les documents imprimés présents dans la zone touchée.
- 11. Remplacer fréquemment les chiffons de nettoyage et de désinfection, surtout lorsqu'ils sont souillés, lorsqu'ils passent d'une zone a une autre et lorsqu'ils se déplacent entre des zones ou la probabilité de contamination est plus ou moins élevée.

- 12. Changer fréquemment de gants pendant les activités de nettoyage et de désinfection, surtout s'ils sont très souillés ou endommagés pendant l'utilisation.
- 13. Jeter les chiffons de nettoyage souillés, les chiffons de désinfection, les gants jetables et tout autre article en contact avec des sécrétions ou des excrétions des voies respiratoires dans un sac à déchets.
- 14. Se laver les mains à la fin du processus à l'aide des techniques de lavage des mains appropriées.
- 15. Nettoyer et désinfecter l'équipement d'assainissement qui sera réutilisé avant l'entreposage.
- 16. L'élimination finale des déchets doit se faire selon les protocoles appropriés.

Autres considérations

Bagages et colis

Aucune précaution supplémentaire n'est recommandée pour les bagages et les colis qui accompagnent les voyageurs malades. Des précautions de routine sont recommandées.

Manipulation du linge de maison, de la vaisselle, de la coutellerie

Aucune précaution supplémentaire n'est recommandée. Les pratiques et précautions courantes pour la manipulation d'articles potentiellement contaminés sont suffisantes.

Gestion des déchets

Aucune précaution supplémentaire n'est recommandée. Tout le personnel qui manipule des déchets doit prendre des précautions normalisées et se laver les mains après avoir retiré l'équipement de protection individuelle.